



Geneva, 14 August 2026

GENEVE-10569

Réponse du gouvernement du Canada à la communication conjointe des procédures spéciales

Réf: OL CAN 4/2026

Chers rapporteurs spéciaux,

J'ai l'honneur d'accuser réception, au nom d'Affaires mondiales Canada, en ma qualité de Chargée d'affaires par intérim, de la communication conjointe du 11 juin 2026 concernant le projet de loi n° 1 du Québec, *Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec*. Je confirme que la communication a été transmise au gouvernement du Québec et au Bureau de la gouverneure générale du Canada, conformément à votre demande.

En ce qui concerne la situation du projet de loi n° 1, le gouvernement du Canada note que, le 11 juin 2026, l'honorable Simon Jolin-Barrette, ministre de la Justice du Québec, a annoncé que le gouvernement du Québec n'irait pas de l'avant avec le projet de loi, non seulement en raison du temps insuffisant restant à la session législative, mais aussi en raison d'un manque de soutien suffisant. La session législative s'est officiellement terminée le 12 juin 2026.

Compte tenu de cette évolution, le Canada n'est pas en mesure de fournir des réponses substantielles à la plupart des questions soulevées dans la communication conjointe, qui concernent l'interprétation, la mise en œuvre et les effets prospectifs de dispositions contenues dans un projet de loi qui n'ira pas de l'avant dans sa forme actuelle pour entrer en vigueur.

Le Canada apprécie néanmoins l'engagement des rapporteurs spéciaux sur ces questions importantes, notamment les droits culturels, les droits linguistiques, les droits des minorités et les droits des peuples autochtones, et a pris bonne note des observations contenues dans la communication. Nous prenons au sérieux nos obligations internationales en matière de droits de la personne et restons ouverts à un dialogue continu sur les questions et les préoccupations soulevées.

Canada

Permanent Mission of Canada
to the United Nations
and the World Trade Organization



Mission permanente du Canada
auprès des Nations Unies
et de l'Organisation mondiale du commerce

Veuillez agréer, chers rapporteurs spéciaux, l'assurance de ma très haute
considération.



Michelle Cooper

Chargée d'affaires par intérim auprès de l'Office des Nations Unies et d'autres
organisations internationales à Genève

Canada